

Bulletin Municipal

Rouziers

JANVIER 2016



*Le Maire et le Conseil Municipal de Rouziers
vous présentent le bulletin 2016*



Le Mot du Maire

Rouzières est une commune accueillante, bienvenue à toutes celles et ceux qui nous ont rejoint ou sont sur le point de le faire. Anciens comme nouveaux habitants devons aller vers les mêmes objectifs. Le conseil municipal en a conscience et continuera à œuvrer pour « le bien vivre » sur notre territoire.

J'ai voulu changer quelque peu la présentation de ce bulletin, les finances ont disparues, j'ai voulu présenter cette année l'aspect économique avec deux entreprises du territoire. Je n'en oublie pas pour cela le secteur agricole qui de nos jours souffre et que l'on doit soutenir.

L'aménagement des appartements touche à sa fin. Après trois mois de travaux nous allons mettre à la location ces deux T3 prochainement. Si parmi vos connaissances des personnes sont intéressées, elles peuvent dès à présent contacter la mairie.

L'accessibilité des bâtiments recevant du public nous amène à envisager des modifications du secrétariat de mairie. Notre architecte nous a présenté un projet que j'ai transmis en préfecture pour obtenir un financement que nous espérons optimum. Des demandes complémentaires seront demandées pour diminuer au maximum notre participation. Une troisième tranche de travaux devrait suivre en 2017, nous aurons l'occasion d'y revenir...

Je voudrai remercier tous les bénévoles qui travaillent à l'animation de notre commune, ils ont besoin de toutes et tous. Chaque association organise des moments de convivialité, n'hésitez pas à les rejoindre pour les aider ou simplement participer.

Le regroupement des 4 communautés de communes de La Châtaigneraie est pratiquement acté. Restent encore beaucoup de questions sans réponse, gouvernance, compétences, représentativité. Beaucoup parlent de communes nouvelles, j'ai lancé en 2015 le débat nous concernant. Nous devrions avoir des réunions avec nos voisins de St-Julien pour appréhender le sujet. Peut-être nous faudra-t-il voir encore plus au-delà pour continuer à se faire entendre. Nous serons attentifs toutefois à conserver notre identité et nos valeurs.

« Seul on va plus vite, ensemble on va plus loin. »

L'année 2015 restera à jamais dans nos mémoires avec ces actes terroristes qui nous rappellent que nous sommes, depuis des années déjà, en guerre. Si nous avons su faire face collectivement avec dignité, si nous avons su dire non au terrorisme et sans pour autant, cesser de vivre, si nous savons bien que de telles horreurs pouvant recommencer à tout moment et en tout lieu et qu'il nous faut, pour cela, renforcer nos moyens de sécurité, il nous faut vivre, continuer à vivre, nous battre, continuer à nous battre, du niveau mondial en tant que citoyen du monde au niveau local en tant qu'acteur du quotidien.

« Soyons rassemblés pour être plus forts »

Bonne et heureuse année, et qu'une bonne santé nous mène ensemble jusqu'à 2017...

LA VIE COMMUNALE

Ils nous ont quittés :

Mme Jeannette FERLUC du Moulin de Lafage, décédée à la maison de retraite de Maurs le 8 janvier.

Mr Louis BESSONIES de Boudy, décédé aussi à la maison de retraite de Maurs le 28 août.

Mr Henri LONGPUECH natif de Lascarals, décédé en région parisienne le 21 août.

Mr Jean Paul POMPIDOU natif du Ventalou, décédé à Aurillac le 6 octobre.

LA MAISON COMMUNALE

La maison communale en vente depuis plusieurs années a trouvé en Pierre Antoine COYO, un jeune dynamique qui s'est déjà mis au travail pour la restaurer.

Voir une cheminée qui fume et des volets ouverts donne un peu plus de vie dans le bourg.



NOS ENTREPRISES LOCALES

AGRILEADER

Tout d'abord quelques lignes qui permettront de retracer l'historique de l'installation de la société AGRILEADER.

- Le point de vente a été créé sur la commune de Rouziers en septembre 2002 par l'intermédiaire de Patrice Gauzins et grâce à la CUMA ARBO 15 qui a bien voulu louer la partie magasin du bâtiment qu'elle avait construit quelques années avant.
- Vue l'évolution de l'activité sur le site de Rouziers, la direction choisit d'embaucher Fabien Charmes à l'automne 2006 afin de renforcer l'équipe commerciale.
- Au printemps 2009, grâce au conseil municipal et par l'intermédiaire de son maire Denis Vieyres la société AGRILEADER a pu racheter le bâtiment à la CUMA et le terrain à la commune afin d'être propriétaire des lieux et locaux et donc d'envisager un avenir plus serein.
- En septembre 2011 afin de parfaire au mieux le service livraison Florent Puech entre lui aussi dans l'effectif d'AGRILEADER pour porter à 3 le nombre de salariés.
- Par ailleurs à l'été 2013 la direction choisit d'investir sur le site de Rouziers en réalisant des travaux sur la cour extérieure du bâtiment (1500 m² d'enrobé) afin d'améliorer l'accessibilité aux camions de livraison ainsi qu'aux clients et de permettre un meilleur aménagement extérieur.
- A ce jour l'équipe a été quelque peu remaniée avec l'arrivée de Christophe Bonis en qualité de chauffeur livreur en avril 2015 et d'Antony Salesse en octobre comme conseiller commercial aux côtés de Patrice Gauzins en remplacement de Fabien Charmes et Florent Puech.

L'activité commerciale ne cesse d'augmenter depuis 2002, en effet la partie commerciale représente quelques 800 clients répartis sur le Cantal, l'Aveyron, le Lot, La Corrèze, La Dordogne notamment démarchés par le biais du phoning essentiellement et le service livraison étant assuré à hauteur de 50% par le site de Rouziers. Aujourd'hui la société AGRILEADER souhaite remercier la population de la commune ainsi que la municipalité de leur accueil et leur investissement dans la réussite du point de vente.

AGRILEADER

Le Bourg

15600 ROUZIERES

Tél : 04.71.46.18.64



EURL LASSARAGNE

Mr et Mme LASSARAGNE se sont installés sur la commune depuis 2002.

Et en 2005, Eric LASSARAGNE crée sa société d'aménagement intérieur, plâtrerie, peinture et pose de menuiserie et parquet.

Son entreprise compte de 2 à 3 salariés selon les périodes. Il travaille essentiellement avec des architectes et papillonneurs pour la construction de maisons individuelles.

Il vient de faire une demande de certification RGE (Reconnu Garant de l'Environnement) pour que ses clients puissent bénéficier d'aides à la rénovation énergétique. Cette demande est en cours.

Il propose des devis gratuits.

EURL LASSARAGNE

Le Puech

15600 ROUZIERS

Tél : 04.71.62.03.46

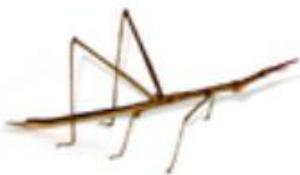
06.79.27.71.43



PROJETS ET REALISATIONS 2015

HOTEL A INSECTES

Samedi 17 octobre, des activités autour de l'hôtel à insectes ont été proposées à tous les enfants de la commune. Ils ont décidé de l'installer dans le jardin devant la mairie. Chaque enfant et parent ont pu participer à son aménagement et pourront suivre régulièrement l'évolution de cet « hôtel ».



Visite de Bernard DELCROS, Sénateur du Cantal



Vendredi 27 novembre nous avons reçu la visite de Mr DELCROS, Sénateur que nous avons convié à participer à notre conseil municipal. En fin d'après-midi nous avons visité l'élevage cunicole de Régis Lavergne. Impossible de compter tous les lapins, même en divisant le nombre d'oreilles par deux...

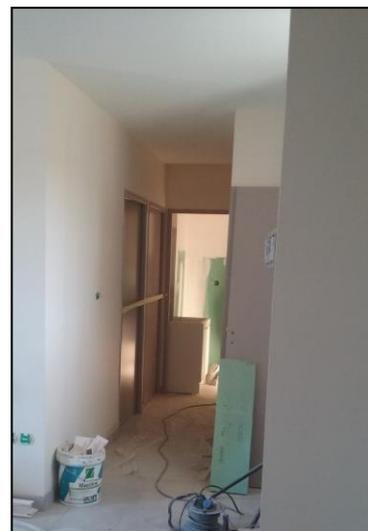


Ensuite nous avons pu débattre des sujets d'actualité et en particulier de la fusion des Communautés de Communes, et des communes nouvelles.



LES LOGEMENTS COMMUNAUX

La rénovation des deux logements communaux avance bien, les délais seront à priori respectés. Ils seront loués d'ici peu. Ils sont composés de deux chambres, une pièce à vivre, une cuisine ouverte, salle de bains et WC. Le couloir de la mairie est aussi en chantier, suite à la suppression de l'escalier, des espaces de rangement vont y être aménagés à destination des associations.



NOËL

Cette année encore le père Noël a fait escale à Rouziers.

En attendant son arrivée petits et grands ont eu le plaisir de réécouter Michel Galuret conteur revenu spécialement pour nous.



Le père Noël est arrivé avec sa hotte chargée de cadeaux pour les 19 enfants de – 10 ans et pour nos aînés de 70 ans et +.

Un sympathique goûter a suivi permettant des échanges entre participants.



La vie associative rouziéroise

L'ACCA

Tout au long de la saison 2015-2016 qui tire à sa fin, les chasseurs réunis à l'appel du Président ont pu profiter d'agréables journées.

Les battues terminées, fructueuses ou non, une vingtaine d'entre eux se retrouve autour de la table, raconte son aventure de la journée en buvant le verre de l'amitié dans un esprit convivial.

Bilan de la saison :

- 10 sangliers
- 12 chevreuils le 13eme ne saurait tarder
- 3 lièvres
- une dizaine de renards.



L'ACCA fera comme tous les ans son repas habituel où tous les Rouzérois sont invités.
La date sera communiquée en temps voulu.

L'Amicale de Rouziers

L'année 2015 c'est bien déroulée avec ses animations habituelles.

Le concours de belote fin Mars a rassemblé ses fidèles joueurs.

La fête du 12 juillet avec son repas champêtre qui a pu se dérouler dans le parc de l'église. Le temps était au rendez-vous et nous avons passé une agréable journée avec 110 repas servis et une dizaine d'exposants au vide grenier. L'après-midi, les majorettes d'Ytrac « Les Digitales Ytracoises » nous ont offert un magnifique spectacle.



Au nom du bureau de l'Amicale de Rouziers je tiens à remercier tous les bénévoles qui nous ont aidé pour réaliser nos activités.

Les rendez-vous pour 2016, les dates restant à confirmer

- Concours de belote le 25 Mars
- Fête de Rouziers le 17 juillet.

Bonne et Heureuse année 2016 à vous et tout votre entourage.

Randonnée pédestre des donneurs de sang

En mai 2015, les donneurs de sang du Pays de Maurs se sont donnés rendez-vous à Rouziers pour leur traditionnelle randonnée pédestre. Par un ciel couvert mais sans pluie ils ont pu apprécier notre beau territoire. Une présentation du site du vieux Rouziers leur a été faite. Une collation et une brioche offerte par la municipalité les attendaient à hauteur d'Aubin. S'étant bien plu, ils ont organisé dernièrement leur assemblée générale dans notre salle polyvalente en ce début d'année 2016.



La Communauté de Communes du Pays de Maurs

La Communauté de communes informe ses usagers des évolutions du service qui prendront effet dès janvier 2016 :

- **Mise en place d'une benne pour le mobilier usagé à la déchèterie de Laborie :**

Cette benne permettra la collecte et le recyclage du mobilier des particuliers et des professionnels (sous certaines conditions, se renseigner), quel que soit son état et sa matière. Cette prise en charge se fera gratuitement. A titre d'exemple, elle permettra le recyclage du mobilier de jardin, des meubles, des éléments de cuisine, de la literie, des chaises et des canapés. Des déchets qui étaient jusqu'alors majoritairement mis dans la benne des encombrants dont le contenu est enfoui au tarif de 120 € HT/T.

- **Ouverture de la déchèterie aux artisans et entreprises extérieurs au territoire :**

Les artisans et entreprises dont le siège social se situe hors du territoire de l'intercommunalité de Maurs mais qui interviennent pour le compte d'un usager (particulier, collectivité ...) de l'intercommunalité pourront accéder à la déchèterie de Laborie pour le dépôt de certains déchets sous réserve d'une prise en charge financière. Se renseigner au préalable auprès des services de l'intercommunalité.

- **Fermeture de la permanence sur le site du Puech pour l'accueil des films agricoles et des pneus :**

Vu le très petit nombre d'utilisateurs de ce service, la permanence du deuxième mardi de chaque mois voué à l'accueil des exploitants agricoles pour le dépôt des pneus usagés et des films d'ensilage et d'enrubannage cessera. Les pneus pourront cependant être déposés sur le site sous réserve de la prise d'un rendez-vous avec le gardien de la déchèterie (06 88 17 53 35). Les plastiques agricoles devront être apportés lors de la collecte annuelle organisée par l'Intercommunalité.

- **Distribution des sacs pour la collecte des ficelles et des filets agricoles :**

Les exploitants agricoles peuvent venir retirer les sacs nécessaires au conditionnement distinct des ficelles et des filets à la mairie aux heures d'ouverture.

Pour de plus amples renseignements sur ces différents sujets, n'hésitez pas à contacter la Communauté de Communes au 04 71 46 77 08.



Les prochains rendez-vous culturels « Tout public » de la Communauté de Communes du Pays de Maurs

- **Samedi 19 Mars à 21H à SAINT CONSTANT** (salle polyvalente)

dans le cadre des 10 ans du festival HIBERNAROCK, plusieurs concerts seront proposés (Ceux qui marchent debout, les Hell's kitchen.....en partenariat avec Cantal Musique et Danse ainsi que le Comité de la foire à la Cerise et la Commune de Saint Constant.)



- **Samedi 2 Avril de 16h30 à 18h30 au Centre de Loisirs de MAURS – Place du Petit Prince**

Stage d'accordéon diatonique

- **Samedi 2 Avril à 20H30 à ST ETIENNE DE MAURS - Salle Polyvalente**

BAL TRAD « LES ZEOLES » ET "SON LIBRE" en partenariat avec l'association le Noyau jolie et la Commune de Saint Etienne de Maurs.



- **Samedi 23 Avril 2016 à 21H à MAURS -SALLE PIERRE CABRESPINE**

VALERIE DELBOS "Tant pis : je me lance!!"



Renseignements et réservations : 04 71 46 77 08-
developpement@cc-maurs.fr

PASSAGE A LA TNT

Le 5 avril 2016, la Télévision Numérique Terrestre (TNT) passe à la haute définition (HD).

Cette évolution de la norme de la TNT permet la libération des fréquences hertziennes par les services audiovisuels vers les services de téléphonie mobile à très haut débit.

Selon l'Observatoire de l'équipement audiovisuel des foyers, environ 10 % des foyers français reçoivent la télévision par une antenne râteau et ne possèdent aucun récepteur compatible avec la HD. Il est donc primordial de tester **dès à présent** la compatibilité de vos téléviseurs (voir brochure ci-dessous) afin d'acquérir un équipement TNT HD avant le 5 avril pour chacun de vos postes non compatibles (un adaptateur HD est suffisant, pour un coût de l'ordre de 25 €), sous peine de ne plus recevoir la télévision.



LE MODE D'EMPLOI

POUR PASSER À LA TNT HAUTE DÉFINITION ET CONTINUER À RECEVOIR VOS CHAÎNES



TOUS À LA TNT HAUTE DÉFINITION

LE 5 AVRIL 2016

POUR VOUS AIDER À PASSER À LA TNT HD.

Dans le cadre du passage à la haute définition, différentes aides existent.

Une aide à l'équipement TNT HD de 25€.

Pour les personnes dégrévées de la contribution à l'audiovisuel public (redevance) recevant la télévision exclusivement par antenne râteau. Une seule aide par foyer peut être accordée, sur justificatif d'achat.

Une assistance de proximité.

Pour les foyers composés de personnes ayant toutes plus de 70 ans ou ayant un handicap supérieur à 80%, recevant la télé exclusivement par l'antenne râteau. Cette assistance permet une intervention gratuite à domicile par des facteurs.



LA POSTE

Ils raccorderont l'équipement TNT HD préalablement acquis par le téléspectateur. Pour prendre rendez-vous, appelez le **0970 818 818**.



Si, après le 5 avril, vous avez un problème de réception, des aides spécifiques existent. **Pour en savoir plus, rendez-vous sur : recevoirlatnt.fr ou appelez le 0970 818 818** (appel non surtaxé)

ET BIEN SÛR

n'hésitez pas à demander de l'aide à votre entourage : famille, voisins, amis, associations,...



À CONSERVER JUSQU'AU 5 AVRIL

À CONSERVER JUSQU'AU 5 AVRIL

LE PASSAGE À LA TNT HD ÉTAPE PAR ÉTAPE

La TNT HD arrive le 5 avril. Si vous recevez la télé par l'antenne râteau, voici le mode d'emploi pour capter vos chaînes avec une meilleure qualité de son et d'image.

ÉTAPE 1

DÈS MAINTENANT

Si vous recevez la télé par l'antenne râteau, faites le test pour savoir si vous devez vous équiper.



Affichez la chaîne 7 ou 57 sur votre poste et vérifiez que le logo «ARTE HD» s'affiche.



Le logo «ARTE HD» apparaît sur la chaîne 7 ou la chaîne 57.

Votre télé est compatible avec la TNT HD. Rendez-vous le 5 avril 2016 pour régler votre téléviseur et profiter de la TNT HD.



Le logo «ARTE HD» n'apparaît ni sur la chaîne 7 ni sur la chaîne 57.

Votre télé n'est pas compatible avec la TNT HD. Il n'est pas nécessaire de la changer. Il suffit de vous procurer un adaptateur TNT HD (à partir de 25€).

NE TARDEZ PAS À VOUS ÉQUIPER! SINON VOUS NE RECEVREZ PLUS LA TÉLÉVISION APRÈS LE 5 AVRIL.



N'oubliez pas de faire le test sur vos postes secondaires.

Autres modes de réception de votre télé :



Câble/Satellite

Si vous recevez la télévision par câble ou satellite, renseignez-vous auprès de votre opérateur.



Box ADSL/Fibre

Si vous recevez la télévision par ADSL (box) ou par la fibre, votre télé pourra recevoir la TNT HD.

ÉTAPE 2

LE 5 AVRIL

Pour recevoir la TNT HD, faites une recherche et mémorisation de vos chaînes.

Vous avez une télé compatible TNT HD.

Allumez votre télé. Utilisez ensuite la télécommande de votre télé.

Vous avez une télé reliée à un adaptateur TNT HD.

Allumez votre télé et votre adaptateur. Utilisez ensuite la télécommande de votre adaptateur.

- Appuyez sur la touche **HOME** ou **MENU** de votre télécommande.
- Sélectionnez **INSTALLATION/RÉGLAGE/RECHERCHE** ou **CONFIGURATION** selon votre équipement. Si le menu propose : « mise à jour » ou « installation », optez pour « installation ».
- Sélectionnez **CONFIGURATION AUTO** ou **RECHERCHE AUTOMATIQUE**. Si, au cours de l'une de ces étapes, un code vous est demandé et si vous n'avez pas modifié ce code, référez-vous à la documentation de votre appareil, ou essayez l'un des codes suivants : « 0000 » ou « 1234 » ou « 1111 » ou « 9999 ».
- Appuyez sur **OK**, patientez quelques minutes et **C'EST FAIT!**



Pour plus d'informations, vous pouvez aller sur recevoirlatnt.fr ou appeler le **0970 818 818** (appel non surtaxé).

L'Église romane de Rouziers

En 1946, le clocher de l'église de Rouziers laissa crouler sur la sacristie le parement de sa face méridionale. En même temps, les lézardes qui sillonnaient les murs de la nef s'agrandirent. Le désastre était irréparable. Les habitants, contraints de reconstruire leur église, décidèrent de la transporter en un lieu plus accessible, sur la route même de Maurs à Aurillac, au lieudit La Virade. L'ancien monument, devenu carrière de pierre, fournit au nouvel édifice son granit déjà patiné.

Ainsi donc, il nous a fallu voir mourir sous nos yeux une église romane. Elle demeura toujours ignorée des archéologues et des curieux à cause de son éloignement des voies communes. Perdue dans une combe de la Châtaigneraie, accessible seulement par de rudes chemins de char, elle faisait corps avec un paysage agreste dont elle était l'âme. Des artistes et des poètes eussent fait leur joie de ces vieilles pierres qui continuaient à vivre comme les châtaigniers au rythme des saisons. Cette simple beauté, cet archaïsme sans prétention, le lierre qui drapait majestueusement l'abside sacrée, tout cela n'est plus. Le silence d'aujourd'hui n'est pas celui du recueillement mais celui de la mort.

L'édifice était construit pour vaincre le temps. Les premiers coups lui furent portés à la fin du XV^e siècle semble-t-il, quand un zèle mal entendu décida de l'agrandir. Les murs latéraux de la nef furent percés pour aménager deux chapelles. Le clocher, soutenu seulement par les arcs appareillés qui délimitaient leur seuil, engendra par son poids des poussées mal réparties qui commencèrent sournoisement l'œuvre de destruction.

En 1736, nouvel assaut. Le porche primitif, qui s'ouvrait au flanc méridional de la nef, fut sans doute jugé insuffisant. On en perça un autre dans le pignon selon l'axe de l'église. De cette reprise en sous-œuvre l'édifice ne se remit jamais. A force de tassements les murs se fissurèrent. Les lézardes nous semblaient éternelles comme le monument lui-même : elles annonçaient sa fin prématurée.

Construite sur le plan de la cella primitive et orientée sensiblement, de l'Est à l'Ouest, avec un léger décalage du chevet vers le Nord, l'église se dressait à flanc de coteau. Un humble cimetière se chauffait au soleil autour de l'abside et devant la face méridionale. La vue d'ensemble était alourdie par les chapelles latérales. Le clocher barlong, sous son double toit de schiste, ne pouvait, avec ses abat-son de bois mal ravaudés, qu'amuser les yeux. L'édifice tirait toute sa beauté de l'abside qui se dessinait avec une grande et simple noblesse sous une légère toiture supportée par une galerie à hourd.

Parmi les églises romanes de Haute Auvergne, l'église de Rouziers se classe dans le groupe de celles qui sont constituées par une seule nef, avec un chœur voûté en plein cintre et une abside circulaire sur les deux faces. Selon un usage général dans le Cantal, deux chapelles latérales ont été ajoutées à la période gothique. La première était dédiée à Saint Martin, patron de la paroisse, la seconde à Notre Dame. L'ancienne porte murée pour combattre le froid de l'hiver fût transformée en chapelle Sainte Thérèse, seule restait en service la baie ouverte en 1736.



Les Fonts Baptismaux

Les fonts baptismaux de l'église de Rouziers constituent une curiosité peut être unique, au moins extrêmement rare. La démolition a permis des observations qui ont transformé en certitude l'hypothèse préalable.

La cuve baptismale est creusée dans un bloc de granit de 56 centimètres de hauteur et de 105 centimètres de large. Le diamètre intérieur de la vasque est de 75 centimètres et l'épaisseur des bords de quinze. Le fond est percé d'un trou d'écoulement. Cette cuve se trouvait dans l'église en face de la porte primitive, encastrée dans une sorte de niche du mur nord de telle sorte que le bord antérieur seul débordait vers l'intérieur de l'église.

Jusqu'ici, rien d'anormal. Mais un examen du parement extérieur du mur fit déceler une sorte de baie murée qui, mesures prises, apparut comprendre la cuve dans son axe même. Le doute n'était pas possible. La cuve n'était pas simplement encastrée dans le mur : elle avait été disposée en travers du mur, et fermait de sa masse la partie inférieure d'une baie qui s'ouvrait avec quelque solennité vers l'intérieur et vers l'extérieur par les

deux linteaux ornementés. La partie supérieure de cette baie était close par un vantail, comme en témoignent les feuillures. Telle était la disposition primitive.

Reste à interpréter cette disposition insolite. Elle se réfère à des rites liturgiques qui étaient particulièrement impérieux aux époques primitives. Tant qu'il n'avait pas, reçu le baptême l'individu ne faisait pas partie du peuple chrétien et n'avait pas le droit de pénétrer dans un lieu consacré. D'où l'usage des baptistères construits dans les dépendances des temples. La loi d'ailleurs savait s'adoucir et l'on prit l'habitude de concéder aux nouveau-nés le fond de l'église, où de nos jours encore se trouvent symboliquement les fonts baptismaux. Si nous ne nous abusons, on se trouve à Rouziers en présence d'une formule de transition, qui adapte ingénieusement à la pauvreté d'une église de campagne, les prescriptions de la théologie et de la liturgie. Les cérémonies préliminaires du baptême se font à l'extérieur. De l'extérieur, l'enfant est présenté sur les fonts baptismaux et le prêtre verse sur son front l'eau qui lui confère le titre de chrétien. Puis, les rites étant accomplis, offert et reçu par des mains tendues, il entre, dans le temple par la porte symbolique du salut.

L'église de Rouziers nous enseigne peut-être une variante dans l'administration du baptême à l'époque romane. La cuve, les linteaux, ont trouvé une autre disposition dans l'église nouvelle qui s'édifie sous les châtaigniers avec les pierres patinées. Une humble paroisse, à quelque huit cents ans de distance, a repris la truelle pour réédifier son temple. C'est une autre occasion d'émerveillement pour quiconque le regarde sortir de terre.

La Résurrection

Un pan du clocher s'effondra en décembre 1946, des fissures irréparables sillonnèrent la nef. L'église de Rouziers, chef-d'œuvre de nos aïeux qui en avaient conçu les lignes, et de Dieu qui avait prêté sa pierre, et ses ronces, et ses châtaigniers, l'église de Rouziers avait vécu.

La paroisse pleura son église. Et il apparut qu'elle était chère même à ceux qui n'en franchissaient pas le seuil. Quand le temps des larmes fut passé un grand cri jaillit de toutes les poitrines : « Nous reconstruirons la Maison de Dieu avec les mêmes pierres qui prient depuis tant de siècles, et nous lui garderons pieusement les traits qui faisaient son agreste beauté. Mais, afin qu'elle soit d'accès plus facile, nous l'arracherons à la combe des châtaigniers et nous la porterons en bordure de route, plus près de nos pas et de nos cœurs ».

Alors on put contempler un spectacle admirable, qui rappelle, les circonstances émouvantes de la première naissance. On vit de toutes parts survenir avec leurs attelages, ou avec leurs bras nus, les enfants de la paroisse. De l'effondrement ils arrachèrent les pierres. Puis, intrépides dans la fatigue, la soif et la poussière, les bœufs sous le joug et les hommes à la jante des chars, les longues files cahotantes se hâtèrent lentement à travers les boues et les cailloux des chemins creux aux pentes inversées.

A la tête de ce magnifique cortège marchaient les deux conducteurs de peuple : Urbain Sabut le prêtre bâtisseur et Philippe Fau, le maire de la commune. Le pasteur connaissait le secret de se faire aimer de tous, il était l'exemple du dévouement silencieux et discret. Le Maire était l'un de ces terriens actifs et ouverts à toutes les initiatives, qui ont fourni à la France des cadres pour toutes ses grandeurs. Ces deux hommes ont fait sans peine l'union derrière eux et toute la région, que dis-je, une partie chaque jour plus grande du centre de la France, ont contemplé avec étonnement ces 250 paroissiens qui, à grand courage et à grande sueur, n'hésitaient pas à transporter pierre à pierre leur vieille église pour lui préparer sur un autre site une résurrection.

Pierre Croizet, l'architecte s'est efforcé avec un goût très sûr de marier sur des plans ingénieux les beautés architecturales du passé avec des techniques plus modernes.

La consécration

Dimanche 21 août 1955, en présence d'une foule considérable, Mgr Marty a consacré l'église de Rouziers.

A 10 heures, Monseigneur a été reçu par la municipalité. Aussitôt après commencent les rites de la consécration, suivis d'une messe pontificale célébrée au milieu d'une assistance nombreuse, choisie et recueillie. On remarquait : Mgr l'évêque de Saint-Flour ; M. Barangé, député ; M. Jalenques, conseiller général ; M. le chanoine Montarnal ; M. Pierre Croizet, architecte ; M. Fleury, maître verrier ; M. Abel Beaufrère ; M. l'abbé Sabut, curé bâtisseur ; Mme Delort.

Dans l'après-midi, après une conférence de M. le Recteur de Saint-Martin de Tours, on put applaudir un excellent programme de variétés. Notons enfin la présence de la chorale du Sacré-Cœur d'Aurillac, sous la



direction de l'abbé Laborie, et la participation et la maîtrise, des petits clercs de Ligugé. L'orateur réintégra la paroisse de Rouziers dans le grand courant historique qui porta autrefois tant de paroisses rurales à réclamer le patronage de l'Apôtre des Gaules. La cérémonie religieuse et les récréations artistiques du soir se déroulèrent sous les châtaigniers. Un repas champêtre permit à tous ceux qui avaient collaboré à ce grand œuvre, d'en fêter l'heureux achèvement. Une foule considérable était venue de Maurs, de tout le canton, d'Aurillac, du Lot même, et des points les plus divers du Cantal.

L'église de Rouziers aujourd'hui

Elle se dresse aujourd'hui dans un site admirable ses lignes très pures. Des châtaigniers se penchent sur elle et l'encadrent de leur lourd feuillage. Herbes folles et genêts montent à l'assaut de la pente qu'elle couronne. Assez loin de la route pour défendre son recueillement, elle crée chez les voyageurs l'heureux choc de la découverte.

L'architecte a tiré profit des circonstances avec un goût très sûr, et conduit les travaux avec un enthousiasme de poète.

L'abside de l'église a été reconstruite selon le plan primitif, mais quelque peu élargie pour répondre aux nécessités pratiques de notre siècle. Nous retrouvons à l'intérieur l'arc triomphal et ses chapiteaux ; et à l'extérieur, la galerie à claire-voie, sous une lourde toiture en schiste du pays.

La nef s'éclaire vers le couchant par une vaste baie cloisonnée de meneaux. De l'autre côté s'ouvre la chapelle de Saint-Martin, patron de la paroisse.

Le clocher s'inspire d'un type fréquent dans la Châtaigneraie. A l'intérieur, il agrandit ingénieusement la nef, et lui fournit une tribune. A l'extérieur il donne de l'ampleur au vieux porche roman qui s'ouvre à ses pieds.

Des vitraux splendides donnent une âme à la nouvelle église. Ils sont dus à la collaboration de deux artistes de renom, MM. Fleury et Julie. Des dalles de verre, teintées dans la masse et taillées à la demande, s'insèrent dans une sorte de résille en ciment qui se substitue aux plombs classiques. Ce procédé nouveau, s'allie volontiers avec l'art roman en raison de sa robustesse. Taillé sur ses bords à larges éclats, le verre se pare de nuances imprévues et jette des feux par mille facettes. Quand le soleil irradie ces vitraux l'église baigne dans une intense atmosphère de joie et de couleurs. A la tombée de la nuit, ces étranges verrières qui ne veulent pas mourir ramassent les dernières lueurs du ciel pour vibrer encore.

La baie latérale est consacrée à la gloire de Saint Martin. Ici il partage son manteau pour en offrir la moitié au pauvre. Là, il accueille le pèlerin pour le bénir. Le regard s'amuse à reconstituer ces scènes mises en page avec hardiesse, sobriété et vigueur.

Monsieur l'abbé Sabut, a longtemps contemplé avec fierté le monument qu'il a relevé. Les habitants de la commune, non contents de fournir un travail collectif digne d'admiration, se sont montrés d'une générosité exceptionnelle. L'ampleur de leur programme excédait toutefois leurs moyens. Les travaux, n'auraient pu être menés à bien sans une aide diocésaine et extra diocésaine.

L'Église romane de Rouziers, inconnue avant son transfert, aujourd'hui rénovée et plus facilement accessible, fait désormais partie du patrimoine de la Haute Auvergne. Des spécialistes de l'art roman, des touristes éclairés, des artistes, s'imposent de longs détours pour venir en étudier les caractéristiques ou plus simplement pour en goûter les charmes.

Le 20 août 2005, j'ai après une messe anniversaire célébrée par le père Claude Rul, retracé les péripéties de ce lieu de culte au travers des siècles devant une centaine de personnes. 10 ans plus tard l'édifice est toujours propriété de l'évêché, la municipalité comme par le passé assure l'entretien extérieur. A 60 ans notre église se porte assez bien, son écrin de verdure lui s'est développé. J'ai peur que l'humidité l'empêche de respirer et ne trouble sa paisible beauté et surtout sa santé...

« La Châtaigneraie d'alentour était muette et sans âme. Il suffit aujourd'hui de s'attarder dans cette fraîcheur verdoyante pour percevoir autour de l'antique monument rajeuni, la succession de cent générations solidaires, vivant sur la même terre, avec un rythme et une foi bien différents qu'alors ».





Bonne année 2016

Mairie de Rouziers
Le Bourg – 15600 ROUZIERS
Heures d'ouverture : Mardi et Jeudi 9h-12h30
Tél : 04.71.46.19.37 Mail : mairie-rouziers@orange.fr